

Parlement Fédéral
Chambre des Représentants
Madame Katrin Jadin
Présidente de la Commission Spéciale « Dieselgate »
Palais de la Nation
1000 Bruxelles

Brussel
Freshfields Bruckhaus Deringer [EXEC]
S]LLP[EXEC]
Bastion Tower
Place du Champ de Mars/
Marsveldplein 5
B-1050 Brussel
T +32 2 504 7000
+32 2 504 7180 (Rechtstreeks)
F +32 2 404 7180
E olivier.vanhulst@freshfields.com
www.freshfields.com

Doc ID
BRU7199793/6
Referentie
114496-0044

Par courriel et par coursier

Le 16 novembre 2015

Volkswagen AG (V. Réf. G/TDP/mb/400013/2015)

Madame la Présidente,

Nous vous adressons la présente en notre qualité de conseils de la société de droit allemand Volkswagen AG et nous nous référerons à votre lettre du 12 courant l'invitant à mandater un Représentant à assister à la séance du lundi 16 novembre 2015.

Au nom de notre cliente, nous souhaitons répondre comme suit.

Volkswagen AG œuvre et œuvrera toujours de manière à poursuivre l'approche actuelle d'éclaircissement et de transparence et dès lors, entend exprimer, à un certain stade, son point de vue lors des auditions organisées par la Votre Commission.

Selon nos informations, Audi Bruxelles a également été invitée par Votre Commission. Audi Bruxelles est une filiale du Groupe Volkswagen et sera représentée par Monsieur Patrick Danau, le cas échéant accompagné de collaborateurs.

Nous espérons que vous comprendrez qu'il est pratiquement impossible pour notre cliente, vu la brève échéance entre votre lettre du 12 courant et la session de ce jour, de participer aux travaux de Votre Commission.

Volkswagen AG regrette sincèrement de ne pouvoir y assister et espère que vous serez disposée à fixer une autre date.

En outre, comme vous le savez certainement, des enquêtes pénales sont en cours dans plusieurs juridictions, notamment en Belgique. Volkswagen AG souhaite éviter que des

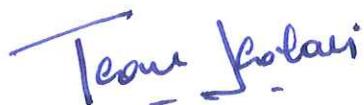
problèmes liés à une éventuelle violation de la séparation des pouvoirs puissent, le cas échéant, porter préjudice à ces enquêtes. Notre cliente est dès lors d'avis qu'il est également dans l'intérêt de toutes les parties concernées qu'elle ne participe pas, à ce stade, à vos travaux.

Il va sans dire que Volkswagen AG entend collaborer pleinement avec Votre Commission et qu'elle est disposée à répondre à vos questions qui peuvent nous être adressées.

Comme indiqué précédemment, Volkswagen AG est également prête à considérer une participation ultérieure aux travaux de Votre Commission.

Nous vous adressons la présente sous réserve de tous les droits de notre cliente et sans aucune reconnaissance préjudiciable quelconque.

Veuillez croire, Madame la Présidente, à l'expression de notre haute considération.



Jean SCALAIS



Olivier VANHULST